

GECAMINES

419, Boulevard Kamanyola Lubumbashi, Haut-Katanga République Démocratique du Congo www.gecamines.cd Kinshasa, le 8 novembre 2019

Réf: PRES/CA/030/19

CONSEIL D'ADMINISTRATION Le Président

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État;
 (Avec l'expression de nos hommages les plus déférents)
- Son Honorable Monsieur le Président du Sénat ;
- Son Honorable Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale;
- Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget;
- Son Excellence Monsieur le Ministre du Portefeuille ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines :
- Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Économie Nationale :
- Monsieur le Directeur de Cabinet du Chef de l'État :
- Monsieur le Directeur Adjoint du Cabinet du Chef de l'État en charge de l'ECOFIN;
- Monsieur le Directeur Adjoint du Cabinet du Chef de l'État en charge de Mines, Hydrocarbures et Énergie;
- Monsieur le Conseiller Principal à la Présidence de la République en charge des Mines;
- Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale
- Son excellence Monsieur le Président du Conseil Économique et Social;
- NDS-LICOCO-ASADHO-ACAJ-CERN-SARW-CARTER CENTER
- Maisons de Presse : LE POTENTIEL-LE PHARE-7sur7.CD ; (Tous) à Kinshasa.
- Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province du Haut-Katanga;
- Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province du Lualaba ; (Tous) à Lubumbashi.

Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

(Avec l'expression de notre plus haute considération) C/° Hôtel du Gouvernement Kinshasa/Gombe.

柳籽

Objet: Analyse critique du pamphlet de Monsieur Rafael Ngoy Mushila.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-jointe l'analyse critique de GECAMINES, sur une récente parution de Monsieur l'ingénieur Rafael Ngoy Mushila dont vous êtes destinataire. Ce document, qu'on ne peut qualifier autrement que comme un pamphlet, tant il dépasse, par la forme, les limites de la bienséance et par le fond, celles de la rationalité, ne semble avoir pour seul objectif que de décrédibiliser GECAMINES, le Conseil d'Administration et son Président et bien au-delà, le Président de la République Honoraire, Joseph Kabila Kabange, qui les avait nommés.

Malheureusement, l'objectif final dépasse la simple dénonciation calomnieuse du premier responsable de GECAMINES. En effet, au-delà des innombrables attaques, qui ne constituent souvent que de mauvaises reprises de faits sur lesquels GECAMINES a déjà apporté - et sans être contredite - ses explications, les gesticulations de l'auteur ne constituent qu'un écran de fumée de nature pseudo-technique pour justifier le démantèlement définitif de GECAMINES comme opérateur minier et la remise en cause de la révision du code minier intervenue en 2018.

Bien évidemment, GECAMINES récuse les analyses tronquées que cette personne développe sur la prétendue incapacité technique et opérationnelle de GECAMINES à redevenir un opérateur minier. Nous répondons évidemment à la principale accusation du rapport, d'avoir "jeté" quatre milliards de Dollars américains dans la nature tant elle confirme la malhonnêteté du propos de son auteur.

S'agissant du code minier révisé en 2018, adopté par le Parlement après d'intenses luttes orchestrées par les investisseurs étrangers qui déniaient à la RDC sa souveraineté, notamment, sur ses ressources naturelles, nous vous laissons apprécier la pertinence des propos de l'auteur, ou de ceux qui le manipulent.

Nous regrettons particulièrement que des adversaires du redressement du Congo choisissent ce moment pour propager de telles informations de nature à induire en erreur les responsables publics et la population, et cela d'autant plus que la stratégie conduite par l'actuel Conseil d'Administration dans un environnement hostile est entrain de produire ses fruits, que ce soit, sans que cela soit exhaustif, sur :

- La reconstitution d'un patrimoine minier à la hauteur des ambitions de notre Nation ;
- La transformation organisationnelle de la Société dont les règles de gestion datant de l'Union Minière du Haut-Katanga (UMHK) étaient devenues depuis longtemps inadaptées compte tenu du contexte actuel de l'industrie minière;
- La reprise des activités de STL sous le contrôle total de GECAMINES ;
- La mise en production de l'usine de DEZIWA d'une capacité initiale de 80.000 tonnes de cuivre ;
- La nette progression de la production propre de GECAMINES et enfin
- Le rééquilibrage de ses joint-ventures dont le succès n'est plus à démontrer.

Le moment choisi par ces adversaires pour la publication de ce pamphlet n'est pas anodin. Peutêtre, pensaient-ils, qu'il sera bientôt trop tard et que toutes leurs élucubrations pour justifier le renoncement à reconstruire un champion national ne seront bientôt plus audibles face aux évidences et que nous assistons après les rapports des ONG de l'étranger, à une énième tentative désespérée pour inverser le cours irréversible de la montée en puissance de Gécamines.

A l'heure où le continent africain tout entier a engagé une marche pour la réappropriation de son avenir, l'auteur propose exactement le chemin inverse en voulant confier aux soi-disant investisseurs étrangers les rênes de l'exploitation minière de son sous-sol. Il est utile de se rappeler que lors de l'adoption du code minier révisé en 2018, l'ensemble des pays africains avaient applaudi la République Démocratique du Congo pour le courage de sa démarche.

Nous sommes farouchement opposés à cette hérésie et pensons que l'accréditer serait une erreur historique grave et impardonnable qui priverait pour des dizaines d'années au minimum, la RDC du peu de contrôle réel qui lui reste encore sur son patrimoine minier. Le peuple et le Parlement congolais ne nous le pardonneraient pas.

Page 2 sur 3

Espérant que ce document répondra utilement aux interrogations qui auraient pu naître à la lecture de ce pamphlet ou des reprises sensationnalistes qui en ont été faites, nous vous prions d'agréer, **Excellence Monsieur le Premier Mipistre**, l'assurance de notre plus respectueuse et haute considération.

Jacques KAMENGA TSHIMUANGA

Directeur Général a.i

Albert YUMA MULIMBI

Président du Conseil d'Administration